

Manifestation aujourd'hui
Policiers dénoncent
l'arbitraire de la justice



Arbitraire (Bac), comme les autres fonctionnaires
dans des conditions de plus en plus difficiles face
à parfois lourdement armés. Photo Le DUO-LIB.

nalaise" ne fi-
ans le vocabu-
ctionnaires de
t remplacé par
nce". Divorce
ice... Aujourd-
ils seront juste-
blés devant le
Thonon-les-
dien de la paix
ire -et c'est une
us les effectifs
annemassiens
e représentés à
intersyndicale
anational, or-
assemblément,
ne à Paris.
départemental
Alliance - police
ard-Bastian ne
es mots: « Nous
à une justice
de l'arbitraire
et aucune perspective de

vraiment à quel saint se
vouer.
Après avoir depuis long-
temps tiré la sonnette d'alar-
me, les policiers ne consta-
tent aucune avancée sur
leurs conditions de travail.
Mais leur mouvement est
aussi et surtout consécutif au
policier grièvement blessé
par balles à l'Île-Saint-Denis
par un braqueur radicalisé
et qui avait bénéficié d'une
permission de sortie.
Aujourd'hui à midi, les po-
liciers espèrent se faire en-
tendre du gouvernement.
Parmi les points qu'ils expo-
seront, figurent en bonne
place les effectifs insuffi-
sants, le manque de
moyens, des conditions de
travail souvent déplorables
et aucune perspective de

CRAN-GEVRIER | Unité syndicale affichée devant l'inspection du travail avant le procès du 16 octobre Un salarié et une inspectrice sur les bancs des prévenus



L'INFO EN +
RAPPEL DES FAITS
Janvier 2013 : une inspectrice du travail, appelée par les syndicats de Tefal, relève une irrégularité dans l'accord sur les 35 h. Elle requiert une renégociation. La direction refuse. Un bras de fer s'engage. Quand sa propre hiérarchie, la direction du travail, lui demande de revenir sur sa requête. Les syndicats voient rouge. L'inspectrice se dit victime de pressions, elle est arrêtée pour maladie. Jusqu'au jour où elle est informée, de manière anonyme, de la détention de documents prouvant ces pressions. Saisi, le conseil national de l'inspection du travail (CNIT) reconnaît ces pressions. En juin dernier, l'inspectrice du travail et le salarié qui avait transmis les documents sont appelés à comparaître devant le tribunal. L'affaire est renvoyée au 16 octobre.

« Nous avons donné l'ultime possibilité à la direction de l'inspection du travail, de s'exprimer. Par son absence, elle a montré qu'elle ne soutient pas ses agents » déplorent Fanette Freydyer et Ian Dufour, pour les syndicats SUD et CGT. Photo Le DUO-LIB.

ne qu'une inspectrice pour avoir fait son travail et dénoncé l'obstacle à ses fonctions ! On attend que les choses soient remises à l'endroit » explique Fanette Freydyer, inspectrice et adhérente à SUD. Dans d'autres termes que « les deux prévenus bénéficient d'une relaxe. » Un "autre procès" se jouera au même moment sur la dalle du tribunal, prévient Ian Dufour pour la CGT, avec le concours du théâtre Persistant et le laboratoire d'artistes créateurs sympathiques et engagés (LACSE). L'histoire ?

« Une affaire emblématique » Au sol, un tas de code pénal, sur les murs des banderoles "Pour une inspection du travail indépendante du patronat et du pouvoir politique", les tee-shirts, un message aussi appelé "Pour une inspection du travail indépendant et au service des travailleurs". "C'est le monde à l'envers. Un salarié, lanceur d'alerte est poursuivi par l'institution judiciaire quand bien même elle est censée le protéger. De mé-

Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT : « On assouplit les règles du droit du travail et on tape sur celles et ceux dont la mission est de les faire appliquer »

à CGT fait de cette affaire de Tefal qui l'en a empêchée et c'est cette salariée qui se re-
manque aujourd'hui aussi de moyens. Mais c'est bien cette
qu'il inquiéter les inspecteurs mais aussi tous les salariés. »

Manifestation aujourd'hui
Policiers dénoncent
l'arbitraire de la justice



Arbitraire (Bac), comme les autres fonctionnaires
dans des conditions de plus en plus difficiles face
à parfois lourdement armés. Photo Le D.U./A.B.

nalaise" ne fi-
ans le vocabu-
ctionnaires de
t remplacé par
nce". Divorce
ice... Aujourd-
ils seront juste-
blés devant le
Thonon-les-
dien de la paix
ire - et c'est une
us les effectifs
annemassiens
e représentés à
intersyndicale
national, or-
assemblément,
ne à Paris.
départemental
Alliance - police
irard-Bastian ne
es mots : « Nous
à une justice
de l'arbitraire
et aucune perspective de

vraiment à quel saint se
vouer.
Après avoir depuis long-
temps tiré la sonnette d'alar-
me, les policiers ne consta-
tent aucune avancée sur
leurs conditions de travail.
Mais leur mouvement est
aussi et surtout consécutif au
policier grièvement blessé
par balles à l'Île-Saint-Denis
par un braqueur radicalisé
et qui avait bénéficié d'une
permission de sortie.
Aujourd'hui à midi, les po-
liciers espèrent se faire en-
tendre du gouvernement.
Parmi les points qu'ils expo-
seront, figurent en bonne
place les effectifs insuffi-
sants, le manque de
moyens, des conditions de
travail souvent déplorables
et aucune perspective de

CRAN-GEVRIER | Unité syndicale affichée devant l'inspection du travail avant le procès du 16 octobre Un salarié et une inspectrice sur les bancs des prévenus



L'INFO EN +
RAPPEL DES FAITS
Janvier 2013 : une inspectrice du travail, appelée par les syndicats de Tefal, relève une irrégularité dans l'accord sur les 35 h. Elle rejoint une renégociation. La direction refuse. Un bras de fer s'engage. Quand sa propre hiérarchie, la direction du travail, lui demande de revenir sur sa requête. Les syndicats voient rouge. L'inspectrice se dit victime de pressions, elle est arrêtée pour maladie. Jusqu'au jour où elle est informée, de manière anonyme, de la détention de documents prouvant ces pressions. Saisi, le conseil national de l'inspection du travail (CNIT) reconnaît ces pressions. En juin dernier, l'inspectrice du travail et le salarié qui avait transmis les documents sont appelés à comparaître devant le tribunal. L'affaire est renvoyée au 16 octobre.

« Nous avons donné l'ultime possibilité à la direction de l'inspection du travail, de s'exprimer. Par son absence, elle a montré qu'elle ne soutient pas ses agents » déplore Fanette Freydyer et Ian Dufour, pour les syndicats SUD et CGT. Photo Le D.U./K.B.

ne qu'une inspectrice pour avoir fait son travail et dénoncé l'obstacle à ses fonctions ! On attend que les choses soient remises à l'endroit » explique Fanette Freydyer, inspectrice et adhérente à SUD. Dans d'autres termes que « les deux prévenus bénéficient d'une relaxe. » Un "autre procès" se jouera au même moment sur la dalle du tribunal, prévient Ian Dufour pour la CGT, avec le concours pour la CGT, avec le concours du théâtre Persistant et le laboratoire d'artistes créateurs sympathiques et engagés (LACSE). L'histoire ?

« Une affaire emblématique » Au sol, un tas de code pénal, sur les murs des banderoles "Pour une inspection du travail indépendante du patronat et du pouvoir politique", sur les tee-shirts, un message aussi appelé "Pour une inspection du travail indépendant et au service des travailleurs". « C'est le monde à l'envers. Un salarié, lanceur d'alerte est poursuivi par l'institution judiciaire quand bien même elle est censée le protéger. De mé-

Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT : « On assouplit les règles du droit du travail et on tape sur celles et ceux dont la mission est de les faire appliquer »

CGT fait de cette affaire : de Tefal qui l'en a empêchée
une affaire nationale. Et et c'est cette salariée qui se re-
manque aujourd'hui aussi de quoi inquiéter les inspecteurs
moyens. Mais c'est bien cette mais aussi tous les salariés. »